

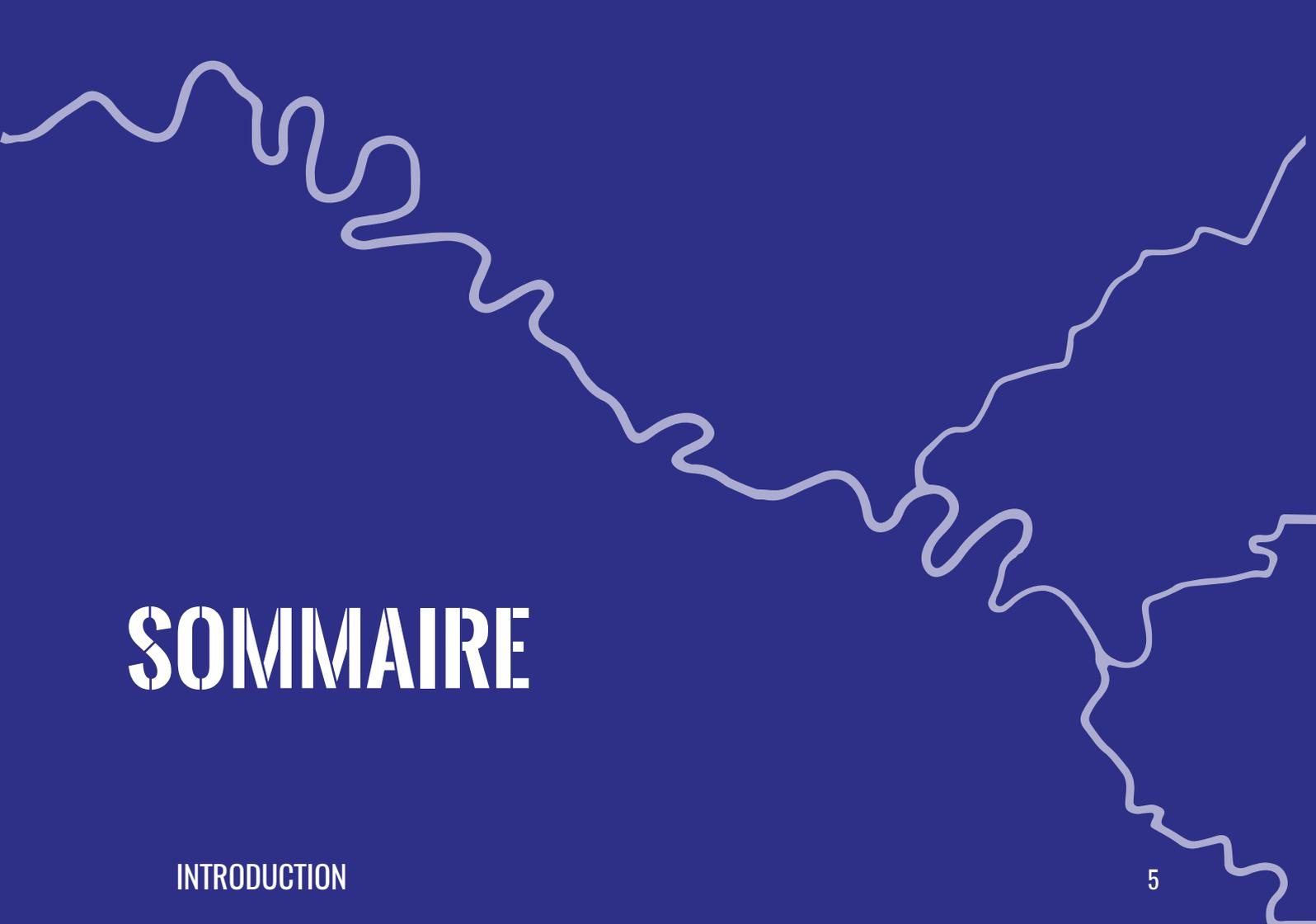
COOPÉRATION DES AGENCES D'URBANISME
APUR | AUCAME | AURBSE | AURH | L'INSTITUT



Vallée de la Seine

RAPPORT D'ACTIVITÉ

**BILAN DE L'ACTION
DES AGENCES
D'URBANISME
AU 2^E SEMESTRE 2021**



SOMMAIRE

INTRODUCTION 5

1 DÉVELOPPER UNE EXPERTISE ET UN SOCLE DE CONNAISSANCES COMMUNS 7

1.1 - Consolider, enrichir et valoriser le corpus de données existant 9

1.2 - « Mettre à disposition » les données et exploitations du serveur partagé pour ceux qui contribuent au développement de la Vallée de la Seine 12

1.3 - Communiquer au service de la visibilité des actions menées 15

2 RÉPONDRE COLLECTIVEMENT AUX SOLLICITATIONS DES ACTEURS DE LA VALLÉE DE LA SEINE 19

2.1 - Publication et valorisation des cahiers *Enjeux et Perspectives* 20

2.2 - Publication des fiches-actions *Enjeux et Perspectives* 22

3 ORGANISER UNE RENCONTRE ANNUELLE POUR FAIRE VIVRE LE PARTENARIAT ET PROMOUVOIR UNE CULTURE COMMUNE DU TERRITOIRE ET DU PROJET 25

La Seine en action(s) 26

Introduction

LA VALLÉE DE LA SEINE, TERRITOIRE STRATÉGIQUE POUR L'AVENIR ÉCONOMIQUE DE LA FRANCE

La Vallée de la Seine est reconnue comme un espace stratégique où se joue une partie importante de l'avenir de la France. Parmi les enjeux identifiés : l'amélioration des offres portuaires et logistiques et des connexions au travers des infrastructures, les mutations et le renouveau industriel, l'organisation d'un grand bassin de vie performant, à l'identité affirmée et prenant appui sur la richesse de son patrimoine naturel et culturel.

Cette reconnaissance a été concrétisée en 2015 avec la signature du contrat de plan interrégional État-Régions (CPIER) Vallée de la Seine par lequel l'État et les Régions Île-de-France et Normandie se sont engagés à investir un milliard d'euros sur le territoire entre 2015 et 2020.

LES AGENCES D'URBANISME, CENTRE DE RESSOURCES DES DÉCIDEURS DE LA VALLÉE DE LA SEINE

Les agences d'urbanisme de Normandie et d'Île-de-France coopèrent depuis 2009, sous l'impulsion des élus et décideurs, pour accompagner les territoires au service du développement de la Vallée de la Seine. Une charte de coopération, signée en décembre 2014, a permis de formaliser ce partenariat inscrit dans la durée.

La coopération des agences d'urbanisme prend une part active dans la mise en œuvre du Contrat de plan interrégional pour la Vallée de la Seine et concourt à rassembler et à fédérer les acteurs autour d'une culture commune. Par leurs travaux, les agences affinent la connaissance du territoire, suivent et anticipent ses évolutions, contribuent à développer une vision prospective et ainsi soutiennent les décideurs dans le développement de cet espace stratégique.

En parallèle, les agences participent à d'autres travaux à l'échelle de la Vallée de la Seine, que ce soit dans le cadre du CPIER aux côtés, notamment, de l'École nationale supérieure de Paysage de Versailles et des Établissements publics fonciers ou dans d'autres cadres (travaux des agglomérations Paris - Rouen - Le Havre).

L'AURH, PILOTE DE LA COOPÉRATION POUR LE 2ND SEMESTRE 2022

Le pilotage de la coopération est assuré alternativement par une ou plusieurs des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine. Après un co-pilotage par l'AURBSE et l'AUCAME de juillet 2019 à juin 2021, l'AURH a pris le relais en juillet 2021.

Le travail collectif est défini dans la convention-cadre conclue entre l'État, les Régions Normandie et Île-de-France et les agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine (signée pour les années 2018-2020, elle a été prolongée par un avenant jusqu'à la fin de l'année 2021).

Le présent rapport d'activité couvre la période de juillet 2021 à mars 2022 (la convention financière ayant été prolongée de fin décembre 2021 à fin mars 2022, en lien avec le décalage de l'événement annuel).



1 | DÉVELOPPER UNE EXPERTISE ET UN SOCLE DE CONNAISSANCES COMMUNS

INTRODUCTION 8

1 | 1 CONSOLIDER, ENRICHIR ET VALORISER LE CORPUS DE DONNÉES EXISTANT 9

Mise à jour des jeux de données et des cartographies interactives 9

Production de la carte et des données clés *Décarboner la Vallée de la Seine* 10

1 | 2 « METTRE À DISPOSITION » LES DONNÉES ET EXPLOITATIONS DU SERVEUR PARTAGÉ POUR CEUX QUI CONTRIBUENT AU DÉVELOPPEMENT DE LA VALLÉE DE LA SEINE 12

1 | 3 COMMUNIQUER AU SERVICE DE LA VISIBILITÉ DES ACTIONS MENÉES 15

L'animation du site internet www.vdseine.fr 15

L'animation du compte Twitter [@vdseine](https://twitter.com/vdseine) 16

INTRODUCTION

LE FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF DE SUIVI

La fiche 1.1 du CPIER Vallée de la Seine prévoit la constitution d'un dispositif de suivi des dynamiques territoriales de la Vallée de la Seine. Il s'agit de mettre à disposition du CPIER et de ses partenaires un centre de ressources s'inscrivant dans la nécessité d'observer le territoire et ses dynamiques. Le dispositif de suivi est aussi le support des différentes études thématiques de la coopération des agences d'urbanisme en lien avec le sujet travaillé chaque année.

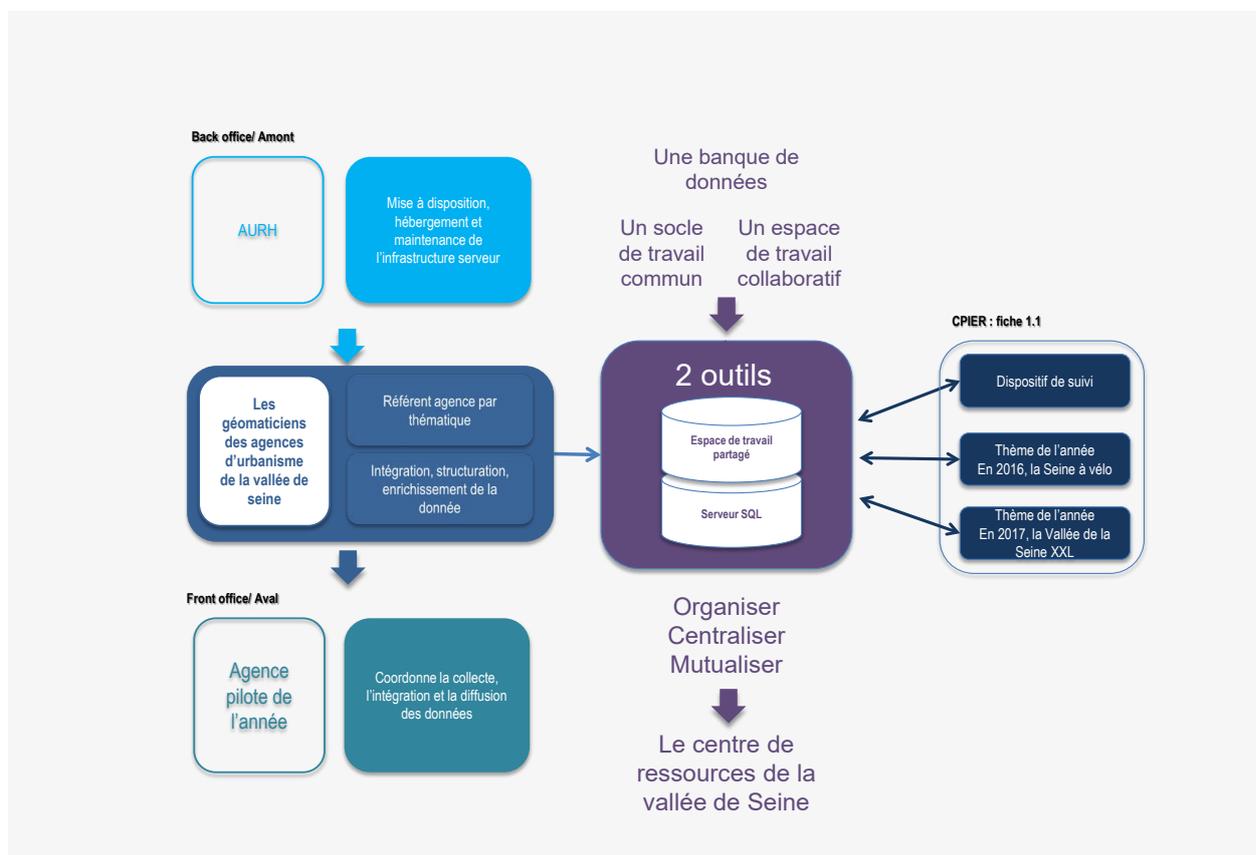
En termes d'outils, le dispositif de suivi se traduit par la mise en place d'un site internet (www.vdseine.fr) et d'un serveur de bases de données mutualisé. Celui-ci donne un cadre de travail technique et méthodologique aux agences.

Pour rappel, le schéma ci-dessous synthétise le fonctionnement du serveur et le rôle de chaque agence de la coopération.

Le pilotage du dispositif de suivi est confié aux cinq référents géomatiques des agences de la Vallée de la Seine. L'AURH, en tant que pilote de la coopération, coordonne et anime le dispositif de suivi de juillet 2021 à décembre 2022.

Le serveur de données et les outils associés nécessitent une maintenance annuelle pour garantir la capacité de stockage et les dernières versions à jour des outils.

Fonctionnement du serveur de données mutualisé



CONSOLIDER, ENRICHIR ET VALORISER LE CORPUS DE DONNÉES EXISTANT

MISE À JOUR DES JEUX DE DONNÉES ET DES CARTOGRAPHIES INTERACTIVES

Depuis 2019, dans le cadre de la valorisation du corpus de données Vallée de la Seine, des cartes interactives thématiques mettent en évidence les grandes dynamiques à l'œuvre sur le territoire. Elles sont accessibles en ligne par le grand public sur le site www.vdseine.fr.

Dix thématiques sont mises en évidence :

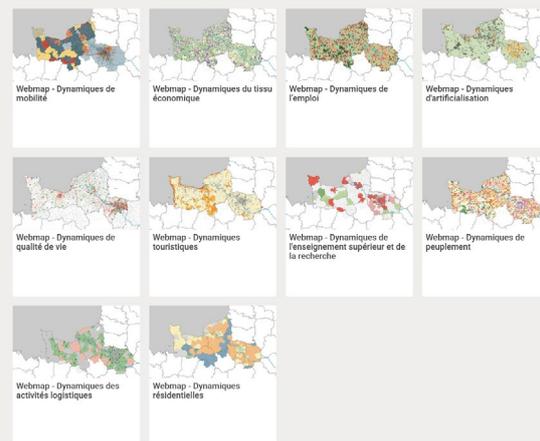
- ▶ les dynamiques de mobilité ;
- ▶ les dynamiques du tissu économique ;
- ▶ les dynamiques de l'emploi ;
- ▶ les dynamiques d'artificialisation ;
- ▶ les dynamiques de qualité de vie ;
- ▶ les dynamiques touristiques ;
- ▶ les dynamiques de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- ▶ les dynamiques de peuplement ;
- ▶ les dynamiques des activités logistiques ;
- ▶ les dynamiques résidentielles.

En 2021, chacune des cartes a été mise à jour avec le dernier millésime de données correspondantes. Elles ont été aussi complétées par plusieurs indicateurs. Ce complément permet de détailler l'indicateur principal.

PLUS DE 1000 CONSULTATIONS

des cartes interactives sur le site www.vdseine.fr entre le 1^{er} juillet 2021 et le 31 mars 2022

CARTOGRAPHIES INTERACTIVES



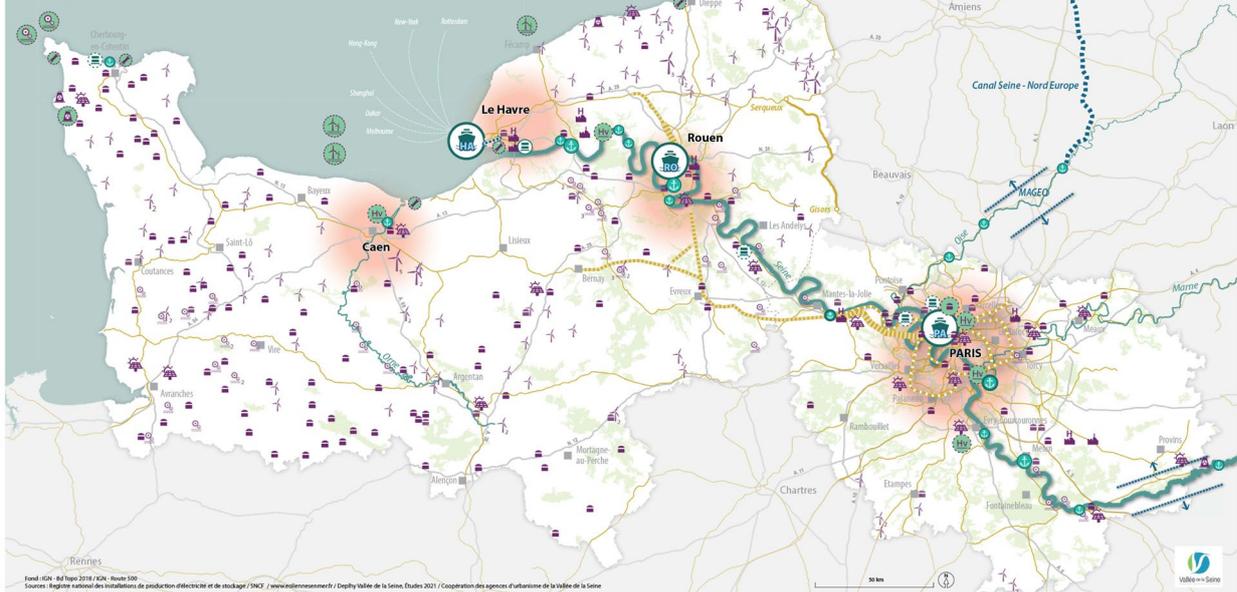
Les statistiques du site internet www.vdseine.fr

	Consultation de la page dédiée
Dynamiques des mobilités	264
Dynamiques du tissu économique	122
Dynamiques d'artificialisation	119
Dynamiques des activités logistiques	94
Dynamiques touristiques	91
Dynamique de l'emploi	89
Dynamiques de peuplement	87
Dynamiques de qualité de vie	84
Dynamiques résidentielles	73
Dynamiques de l'enseignement supérieur et de la recherche	62
Total	1 085

Rendez-vous sur www.vdseine.fr/cartes-donnees

DÉCARBONER LA VALLÉE DE LA SEINE

Énergie et transport, deux piliers de la décarbonation



Fond : IGN - BD Topo 2018 / IGN - Route 100
Sources : Régistre national des installations de production d'électricité et de stockage / INE / www.endenechangement.fr / Déphy Vallée de la Seine, Cludes 2021 / Coopération des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine

Éléments structuraux du territoire

- Réseau routier principal
- Cours d'eau
- Commune
- Métropole de la Vallée de la Seine
- Forêt
- Limites régionales

Accélérer la diversification du mix énergétique avec la production d'énergie bas-carbone

Sites en transition	Sites existants	Sites en projet
Raffinerie	Parc éolien terrestre*	Eolien en mer
Site industriel producteur/consommateur d'hydrogène carboné	Centrale hydroélectrique*	Hydrolien
	Centrale photovoltaïque	Fabrication/maintenance éolien ou hydrolien
	Production de biogaz (méthanisation, non-à dessein)	Méthanisation
	Production de biométhane (méthanisation, non-à dessein)	Nucléaire
	Centrale nucléaire	Production d'hydrogène vert

*Le nombre de sites est précisé quand il y en a plus d'1

Accompagner les changements d'usage en développant les infrastructures de transport

Équiper les ports avec des solutions énergétiques bas-carbone

- Grand port maritime et fluvial HAROPA Port
- Autres ports équipés de solutions énergétiques bas-carbone

Améliorer les infrastructures fluviales

- Canal Seine-Nord Europe
- Mise à gabarit / Recalibrage
- Amélioration de l'accès fluvial à Port 2000

Améliorer les connexions ferroviaires

- Réseau ferré
- Électrification Ligne Serqueux / Gisors (d'ici fin 2022)
- Projet LNPN - tronçons prioritaires Paris - Mantes - Rouen - Basse-Normandie
- Projet LNPN - horizon cible Mantes - Rouen - Basse-Normandie
- Grand Paris Express / Eole

Rendez-vous sur www.vdseine.fr/decarboner-la-vallee-de-la-seine

LA VALLÉE DE LA SEINE

Le territoire
41 912 km²

Occupation du sol

- 22% Territoires agricoles
- 18% Forêt
- 10% Zones d'habitat naturel
- 11% Surfaces artificielles
- 1% Surfaces en eau

6,6% de la superficie de la France métropolitaine

La population
15,5 millions d'habitants

Répartition par âge de la population

- 30-59 ans: 40%
- 15-29 ans: 19%
- 0-14 ans: 14%
- 50-74 ans: 14%
- 75 ans et plus: 9%

24% des français

+3,8% d'habitants en 10 ans*

LE MIX ÉNERGÉTIQUE

Une nette augmentation des énergies renouvelables en 10 ans*

Énergie	Puissance installée (MW TPE par pays)	Nombre d'installations (MW TPE par pays)
SOLAIRE	x 5,2	x 5,1
BIOÉNERGIES	x 1,4	x 3,6
ÉOLIEN	x 2,3	x 2,2
HYDRAULIQUE	x 1,3	x 2,2
THERMIQUE non renouvelable	x 1,1	x 1,3
NUCLÉAIRE	x 1	x 1

Le nucléaire aujourd'hui majoritaire dans la production d'énergie

Répartition régionale des installations

- Normandie: 20%
- Île-de-France: 2%
- Normandie non renouvelable: 2%
- Éolien: 7%
- Hydrolien: 2%
- Hydrogène: 1%
- Solaire: 1%
- Nucléaire: 69%
- Thermique non renouvelable: 2%
- Bioénergies: 2%
- Éolien: 7%
- Hydrogène: 2%
- Hydrolien: 2%
- Faibles: 1%
- Microgénération: 1%

LES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT DE LA VALLÉE DE LA SEINE

5 ports offrant des solutions énergétiques bas-carbone

17 ports avec des installations terminales embranchées fer

4 projets de développement de sites multi-modaux

Haropa sur le chemin de la décarbonation

1^{er} port français et **5^{es} port nord-européen**

108 millions de tonnes de trafic annuel en 2020

75 Mt de trafic maritime et **33 Mt** de trafic fluvial

20 MW de production d'électricité photovoltaïque

70% de reconversion du port sur le port-dock

88% des équipements à vocation naturelle en gestion environnementale

PÉRIMÈTRE VALLÉE DE LA SEINE

La Vallée de la Seine est un écosystème mondial reconnu pour son excellence logistique et industrielle, ses activités économiques innovantes à forte valeur ajoutée et la renommée internationale de ses sites touristiques.

7 millions d'emplois

Répartition par secteur

- 57% Commerce, transports, services divers
- 20% Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale
- 5% Construction
- 1% Agriculture, sylviculture et pêche
- 1% Industrie
- 9% Services

27% des emplois français

+1,6% d'emplois en 10 ans*

Le logement
7,6 millions de logements

Répartition du parc de logements par type

- 7% Logements sociaux
- 5% Résidences neuves
- 88% Résidences pré-existantes

22% des logements de France

+9% de logements en 10 ans*

Une nette augmentation de l'emploi logistique privé

221 450 emplois dans les secteurs privés d'activités de la logistique (de fret pour le compte de tiers)

27% des emplois de ce secteur en France

+30,3% d'emplois en 10 ans*

Évolution par secteur en 10 ans**

- Transport ferroviaire de fret: Évolution ++
- Services auxiliaires des transports terrestres: Évolution +
- Transports routiers de fret: Évolution +
- Entreposage et stockage: Équilibre
- Transports par conduits: Équilibre
- Autres activités de poste et de courrier: Équilibre
- Transports fluviaux de fret: Équilibre
- Services auxiliaires des transports par eau: Équilibre
- Autres services auxiliaires des transports: Équilibre
- Transports aériens de fret: Équilibre
- Services auxiliaires des transports aériens: Équilibre
- Transports maritimes et côtiers de fret: Équilibre
- Maintenance: Équilibre

PRODUCTION DE LA CARTE ET DES DONNÉES CLÉS

DÉCARBONER LA VALLÉE DE LA SEINE

La coopération des agences d'urbanisme a centré son événement annuel, organisé en février 2022, autour du thème de la décarbonation. Pour illustrer et comprendre le phénomène dans la Vallée de la Seine, une carte et des données clés ont été produites.

L'objectif de la carte est de mettre en évidence l'engagement de la Vallée de la Seine vers la décarbonation. Deux angles de vue ont été privilégiés : la production d'énergie et le système de transport.

La carte illustre comment le système de transport (essentiellement de marchandises) se transforme et comment les industriels et les producteurs d'énergie se tournent vers des solutions bas-carbone.

L'engagement de la Vallée de la Seine vers la décarbonation se matérialise par un système de transport en mutation, avec :

- ▶ des grands ports maritimes et fluviaux qui s'équipent avec des solutions énergétiques bas carbone ;
- ▶ des ports plus petits sur l'ensemble de l'axe Seine qui développent des solutions multimodales ;
- ▶ des connexions ferroviaires et fluviales qui s'améliorent (électrification Serqueux Gisors, projet LNPN, mise à gabarit de certains affluents - Mageo)

Avec ces nombreux sites industriels et ses activités logistiques, la Vallée de la Seine est une grande émettrice de CO₂. L'engagement du territoire vers la décarbonation se matérialise aussi par l'évolution de son mix-énergétique :

- ▶ des raffineries et des sites industriels en transition : les 5 industriels (Air Liquide, Total, Esso, Yara et Borealis) ayant signé un accord dans lequel ils s'engagent à capter collectivement jusqu'à 3 millions de tonnes de CO₂ par an à l'horizon 2030, sont représentés sur la carte ;
- ▶ une présence forte de la production d'énergie via le nucléaire avec deux grands sites (Flamanville et Paluel) : aujourd'hui le nucléaire représente 69 % des capacités de production d'énergie de la Vallée de la Seine;
- ▶ en 10 ans, le poids des énergies renouvelables a doublé dans le mix énergétique global (la puissance max installée des énergies renouvelables représente aujourd'hui 12% des productions énergétiques, contre 6 % il y a 10 ans), les centrales solaires, l'éolien et les bioénergies se sont fortement développés, elles maillent l'ensemble du territoire

Deux filières sont en cours de structuration dans la Vallée de la Seine :

- ▶ la filière hydrogène avec le développement de sites de production d'hydrogène vert (autour de Port-Jérôme-sur-Seine, en région parisienne, en périphérie de Caen) ;
- ▶ la filière éolienne avec des champs éoliens notamment au large de Fécamp, de Dieppe, de Courseulles-sur-Mer, accompagnés des sites de production et de maintenance ayant des retombées en termes d'emploi (la Normandie est la première région française en matière d'emplois dans les énergies renouvelables marines).

« METTRE À DISPOSITION » LES DONNÉES ET EXPLOITATIONS DU SERVEUR PARTAGÉ

ACTION AUPRÈS DE LA RÉGION NORMANDIE

En 2021, la coopération des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine s'est engagée à mettre à disposition et à valoriser auprès des techniciens des Régions Normandie et Île-de-France les données et exploitations produites dans le cadre du dispositif de suivi.

Une réunion de présentation s'est tenue à Rouen le 17 décembre 2021. Elle a réuni 7 partenaires de la Région et de la Dreal.

MISE À DISPOSITION DES CARTES PUBLIÉES EN 2020 ET 2021

Au-delà des cartes interactives, les cartes illustratives produites dans le cadre de la parution de l'atlas de la Vallée de la Seine et des cahiers *Enjeux et Perspectives* sont désormais accessibles en ligne sur le site Vallée de la Seine.

Elles sont consultables, téléchargeables et réutilisables indépendamment.

CARTOGRAPHIE DES PROJETS DU CPIER

La cartographie des projets a été réalisée en collaboration avec la Région Normandie. Cette carte interactive recense et donne à voir les projets économiques des fiches 3.1 et 3.2 du CPIER.

Un tableau listant les grands projets économiques financés par le CPIER a été réalisé par la Région. Il présente et détaille les différents projets et précise les parties prenantes, les structures coordinatrices, l'année de réalisation.

Dans le cadre du dispositif de suivi, les géomaticiens des agences ont réalisé une carte interactive des projets économiques financés dans le cadre du CPIER.

Plusieurs étapes ont été nécessaires avant de produire la carte :

- ▶ structurer le tableau pour en faire une base de données ;
- ▶ charger le tableau dans le serveur de données partagé ;
- ▶ géolocaliser les structures coordinatrices de chaque projet ;
- ▶ identifier et sélectionner les informations à mettre à disposition sur la carte.

En début d'année 2022, la carte a été présentée aux financeurs. Elle sera mise en ligne dans la partie *Cartes et Données* du site vdseine.fr, au cours de l'année 2022.

CARTOGRAPHIE DES ACTEURS DU CPIER

L'objectif de la cartographie des acteurs est d'identifier les principales parties prenantes du CPIER. Il s'agit d'identifier pour chaque axe du CPIER et chaque fiche-action, les structures coordinatrices et les structures partenaires à l'aide d'une représentation schématique. La cartographie des acteurs a été validée en comité de pilotage au 1^{er} trimestre 2022 et sera mise en ligne sur le site internet à la suite.

TRANSVERSALITÉ AVEC LES AUTRES FICHES DU CPIER

Cette action visait à intégrer, sur demande, les données spécifiques produites dans le cadre d'autres actions du CPIER et devant être mises à disposition des partenaires.

Dans ce cadre, le travail réalisé pour la cartographie des grands projets de la fiche 1.4 est intégré dans le serveur de données partagé. La carte interactive correspondante est publiée dans la partie *Cartes et Données* du site vdseine.fr.

Il est prévu qu'en 2022, la base de données concernant le recensement des friches, réalisée par l'EPFN dans le cadre de la fiche 1.4, soit mise à disposition dans une carte interactive sur le site vdseine.fr.

Les cartes disponibles dans la rubrique Cartes & Données du site www.vdseine.fr

CARTOGRAPHIES INTERACTIVES

- Webmap - Dynamiques de mobilité
- Webmap - Dynamiques du tissu économique
- Webmap - Dynamiques de l'emploi
- Webmap - Dynamiques d'artificialisation
- Webmap - Dynamiques de qualité de vie
- Webmap - Dynamiques touristiques
- Webmap - Dynamiques de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Webmap - Dynamiques de peuplement
- Webmap - Dynamiques des activités logistiques
- Webmap - Dynamiques résidentielles

CARTES

- Carte - Décarboner la Vallée de la Seine
Mars 2022
- Carte - Les filières des matériaux de construction biosourcés
Décembre 2021
- Carte - Dynamiques agricoles et alimentaires
décembre 2021
- Carte - Intermodalité et décarbonation des flux
décembre 2021
- Carte - Foncier d'activité économique et logistique
décembre 2021
- Carte - Les mutations du secteur touristique : enjeux et perspectives pour un tourisme...
décembre 2021
- Carte - Quels leviers d'actions mobiliser pour relever le défi d'un développement...
Octobre 2020
- Carte - Foncier : la fin de l'artificialisation ? Un changement de modèle...
Octobre 2020
- Carte - L'intermodalité et les pratiques économes, leviers pour une mobilité durable dan...
Octobre 2020
- Carte - Energie et climat : quelles possibilités de transition et d'adaptation aux...
Octobre 2020
- Carte - Les dynamiques de peuplement
Octobre 2020
- Carte - Les dynamiques résidentielles
Octobre 2020
- Carte - Les migrations pendulaires
Octobre 2020
- Carte - Les activités dominantes des entreprises nouvellement créées
Octobre 2020
- Carte - Les dynamiques d'emploi par sphère économique
Octobre 2020
- Carte - Les dynamiques des activités logistiques
Octobre 2020
- Carte - L'artificialisation des espaces
Octobre 2020
- Carte - Qualité de vie : Niveau d'équipement et ressources financières des territoires
Octobre 2020
- Carte - Les atouts et l'intensité d'hébergement touristiques
Octobre 2020
- Carte - L'enseignement supérieur et la recherche dans la Vallée de la Seine
Octobre 2020
- Imaginons la vallée de la Seine de demain
Carte narrative et exposition itinérante 2020
- Les paysages de la vallée de la Seine
Carte des paysages 2016

PUBLICATIONS & ANALYSES

- Quelle(s) Vallée(s) de la Seine en 2040 ?
Janvier 2021 - 68 p.

Rendez-vous sur
[www.vdseine.fr/
cartes-donnees](http://www.vdseine.fr/cartes-donnees)

LA COMMUNICATION AU SERVICE DE LA VISIBILITÉ DES ACTIONS MENÉES

L'ANIMATION DU SITE INTERNET WWW.VDSEINE.FR

Le site internet www.vdseine.fr constitue un centre de ressources sur la Vallée de la Seine. Il compile les travaux menés par la coopération des agences d'urbanisme, depuis sa mise en ligne en 2016, et par les autres acteurs du CPIER, depuis une évolution de la charte éditoriale en 2019.

Le site est hébergé par l'Institut Paris Région, la mise à jour étant confiée à l'agence pilote de la coopération, soit l'AURH de juillet 2021 à décembre 2022.

LES PRINCIPALES MISES À JOUR DU SITE

Entre juillet 2021 et mars 2022, plusieurs changements sont intervenus sur le site :

- ▶ les cartes de l'atlas *Quelle(s) Vallée(s) de la Seine en 2040 ?* ont été mises en visibilité dans la rubrique Cartes & Données : vdseine.fr/cartes-donnees ;
- ▶ la rubrique consacrée à l'action Paysage a été entièrement revue, en partenariat avec l'ENSP, pour présenter de façon plus efficace les nombreux contenus : vdseine.fr/paysage.

Plusieurs actualités de partenaires du CPIER ont été mises en ligne :

- ▶ pour la fiche 3.2, une actualité sur le projet Fresh-Ecopavers : « un éco-pavé » pour limiter le phénomène des îlots de chaleur dans les grandes villes ;
- ▶ pour la fiche 3.2, une information sur le lancement de l'édition 2022 de l'AMI « Transition écologique et valorisation économique » ;
- ▶ pour la fiche 1.4, la mise en ligne du recensement des friches normandes.

DES STATISTIQUES MARQUÉES PAR LES MISES À JOUR DE CONTENUS

Entre le 1^{er} juillet et le 31 mars 2022, les principales statistiques du site sont :

- ▶ un peu plus de 8 900 connexions, avec une moyenne d'environ 1 000 par mois et un pic en janvier 2022 lors de la valorisation des cahiers *Enjeux et perspectives* à près de 2 800 connexions ;
- ▶ un peu plus de 6 100 utilisateurs, avec une moyenne de 750 par mois et un maximum de 2100 en janvier 2022 ;
- ▶ plus de 26 200 pages vues, avec une moyenne de près de 2 000 pages par mois et un pic à plus de 7 500 en janvier 2022.

Les statistiques montrent que le site est consulté de façon assez équilibrée entre les différents types de contenus faisant l'objet de mises à jour régulières et de communication (mise en valeur sur le compte Twitter @vdseine ou dans les outils des partenaires - newsletter de l'action Paysage par exemple).

Le pic des consultations correspond au moment où les cahiers *Enjeux et Perspectives* ont été valorisés par un e-mailing dédié et par des publications sur Twitter. C'est également le mois où l'invitation à l'événement la Seine en action(s) a été envoyée.

UN SENSIBILISATION DES FINANCEURS SUR LA TRANSMISSION DES INFORMATIONS

La consultation du site internet étant liée à l'actualisation récurrente des contenus, et le site internet étant désormais le site ressource de l'ensemble des actions en lien avec le CPIER, il est essentiel que le site soit alimenté de façon régulière par le plus d'acteurs possible.

L'AURH a sensibilisé les financeurs, et notamment la DIDVS à travers une réunion dédiée, à son besoin de recevoir des informations des différents partenaires pour la mise à jour régulière du site internet.

L'ANIMATION DU FIL TWITTER @VDSEINE

Depuis 2016, le compte Twitter @vdseine est alimenté par la coopération des agence d'urbanisme de la Vallée de la Seine. Il valorise les contenus publiés sur le site internet www.vdseine.fr et présente une veille documentaire sur l'actualité de la Vallée de la Seine.

Entre le 1^{er} juillet 2021 et le 31 mars 2022, 130 tweets ont été publiés suscitant au total près de 90 000 impressions (nombre de fois que les tweets ont été affichés dans un fil d'actualité ou une recherche d'internaute).

Le cap des 1000 abonnés a été franchi en août 2021.

En moyenne, chaque mois, le compte @vdseine est mentionné 10 fois dans les tweets de partenaires, contribuant ainsi à sa notoriété.

130 TWEETS

**PLUS DE 11 000
VUES DE PROFILS**

1000 ABONNÉS

nombre atteint en août 2021

Les statistiques du compte Twitter @vdseine

MOIS	Tweets publiés	Retweets publiés	Visites du profil	Nouveaux abonnés	Impressions	Mentions
Juillet 2021	4		74	5	7911	13
Août 2021	0		58	1	2942	8
Septembre 2021	12		1141	11	10400	10
Octobre 2021	15		935	6	5967	6
Novembre 2021	10		917	6	4030	15
Décembre 2021	30		2568	22	25500	19
Janvier 2022	19		2717	6	17200	4
Février 2022	29		1919	9	11000	11
Mars 2022	11		1111	0	4200	5
Total	130	166	11 440	66	89 150	91

Rendez-vous sur twitter.com/vdseine

Les tweets ayant généré le plus d'interactions chaque mois

Jul 2021 • 31 jours

Meilleur Tweet a obtenu 822 impressions

🔔 Save the date !
Rentrée du réseau #Paysage de la #Vallée de la #Seine - 16/09 - Potager du Roi à Versailles

Convaincus ou néophytes, professionnels, étudiants, techniciens, ou élus... participez ! (en présentiel ou à distance)

bit.ly/RentreePaysage...

#RentréePaysage
pic.twitter.com/hQCwwWXoV9



Oct 2021 • 31 jours

Meilleur Tweet a obtenu 1 211 impressions

«Ports, villes et transition», le dernier ouvrage de la @Fnau_urb

Découvrez la contribution intitulée «Vallée de la #Seine : vaste espace logistique aux enjeux d'envergure internationale», rédigée par les agences @AURBSE @aurh_officiel et @_Apur_

fnau.org/fr/publication...
pic.twitter.com/L99ZjIULI



Jan 2022 • 31 jours

Meilleur Tweet a obtenu 2 167 impressions

#publication

"ENJEUX ET PERSPECTIVES", notre série de cahiers thématiques

La coopération des agences d'urbanisme de la Vallée de la #Seine publie 5 cahiers sur des thématiques aux forts enjeux pour l'avenir du #territoire.

vdseine.fr/enjeux-et-pers...
pic.twitter.com/CPb42YmtB



Aug 2021 • 31 jours

Meilleur Tweet a obtenu 65 impressions

#merci !!!

Vous êtes désormais 1000 à nous suivre sur Twitter! 😊

vdseine.fr pic.twitter.com/WihxQSTToc



Nov 2021 • 30 jours

Meilleur Tweet a obtenu 586 impressions

La #Seine aux 1 000 visages, un #Concours photo lancé à l'occasion du 2e sommet de l'Axe #Seine

Les photos doivent illustrer la beauté, la richesse, la diversité de l'Axe Seine, ses paysages, ses quais, ses berges, ses ports, ses riverains ou industries.
lejournaldelaxeseine.fr/concours-photo...

1 3 1

Feb 2022 • 28 jours

Meilleur Tweet a obtenu 981 impressions

#Seineenactions
Ouverture de l'événement par @JBGastinne vice-président @RegionNormandie

"La décarbonation est centrale pour l'avenir de la Vallée de Seine. Des initiatives sont à l'œuvre, des solutions nouvelles sont à développer. La Région Normandie est prête à y contribuer." pic.twitter.com/q9yPWlIRyU



Jean-Baptiste GASTINNE
Vice-Président
Région Normandie

2 10

Sep 2021 • 30 jours

Meilleur Tweet a obtenu 2 960 impressions

La semaine dernière, pdt 3 jours, une trentaine d'étudiants @ENSPaysage ont parcouru la #Vallée de la #Seine entre Paris amont et Paris aval, de Melun à Mantes-la-Jolie

Ils ont rencontré de nombreux acteurs du territoire

Ils présenteront en décembre leurs projets de #paysage pic.twitter.com/EAButRXnE



1 5 12

Dec 2021 • 31 jours

Meilleur Tweet a obtenu 2 806 impressions

#AxeSeine21
[Table-ronde] L'Axe Seine vecteur de transition énergétique avec @GRTgaz @vnf_officiel @BanqueDesTerr @BdT_IDF @rte_france @EDF_IDF Engie et Air Liquide

Électricité verte, énergies renouvelables, mix énergétique, hydrogène décarboné... au cœur des enjeux de l'AxeSeine
pic.twitter.com/CfGYOfvAkB



5 18

Mar 2022 • 31 jours

Meilleur Tweet a obtenu 583 impressions

🔗 Plongez-vous dans la boîte à outil du réseau paysage!

Carte narrative, ouvrage collectif, annuaire de professionnels ... Découvrez des ressources et des méthodes pour intégrer l'approche paysagère dans vos pratiques.
vdseine.fr/paysage/ressou...
pic.twitter.com/JEWqeHclno



2 4



2 | RÉPONDRE COLLECTIVEMENT AUX SOLLICITATIONS DES ACTEURS DE LA VALLÉE DE LA SEINE

2 | 1 PUBLICATION ET VALORISATION DES CAHIERS *ENJEUX ET PERSPECTIVES*

Publication en décembre 2021

Valorisation en janvier 2022

20

20

21

2 | 2 PUBLICATION DES FICHES-ACTIONS *ENJEUX ET PERSPECTIVES*

Résumé des fiches-actions

22

23

PUBLICATION ET VALORISATION DES CAHIERS ENJEUX ET PERSPECTIVES

PUBLICATION EN DÉCEMBRE 2021

En 2021, les agences d'urbanisme ont choisi d'étudier 5 thématiques aux forts enjeux pour l'avenir du territoire :

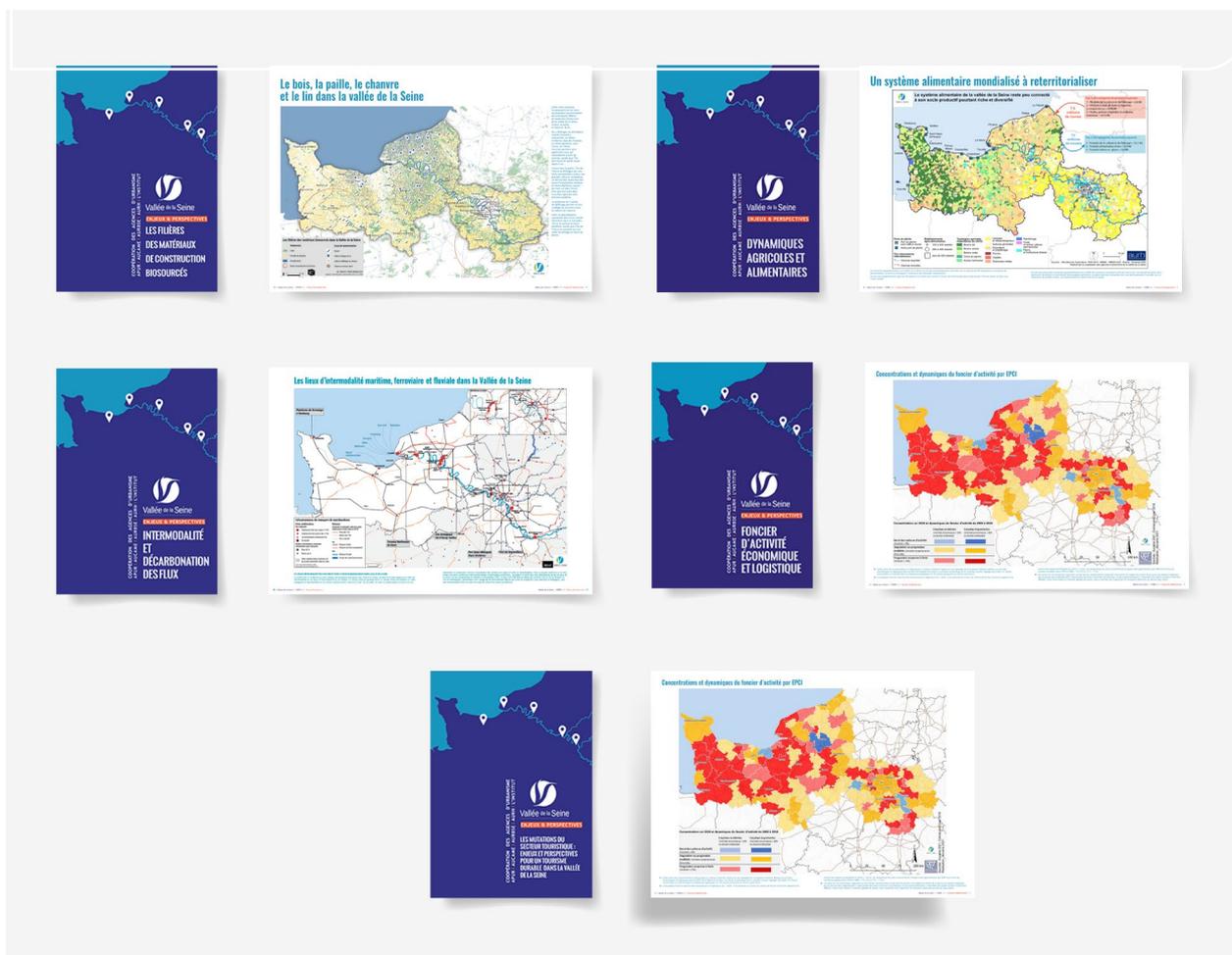
- ▶ le foncier d'activité économique et logistique ;
- ▶ l'intermodalité et la décarbonation des flux ;
- ▶ Le tourisme durable ;
- ▶ les dynamiques agricoles et alimentaires ;
- ▶ les filières des matériaux biosourcés.

Pour chaque sujet, elles ont publié un cahier alliant diagnostic, regard de partenaires, identification des enjeux et préconisations d'actions.

Élaborés sous le pilotage de l'AURBSE et de l'AUCAME au premier semestre 2021, les cahiers ont été présentés en comité de pilotage en juillet 2021.

Le second semestre a été consacré à leur finalisation sous le pilotage de l'AURH : les cahiers ont fait l'objet d'allers/retours entre les financeurs et les agences d'urbanisme avant d'être publiés en décembre sur le site www.vdseine.fr.

Rendez-vous sur www.vdseine.fr/enjeux-et-perspectives



VALORISATION EN JANVIER 2022

Plusieurs outils ont été utilisés pour valoriser les cahiers et les porter à la connaissance du plus grand nombre :

- ▶ un schéma synthétisant les enjeux identifiés dans les 5 cahiers ;
- ▶ l'envoi d'un e-mailing à un fichier de plus de 500 destinataires, membres de l'écosystème Vallée de la Seine ;
- ▶ la valorisation sur le compte Twitter @vdseine à travers 7 tweets ayant généré près de 10 500 impressions et 250 interactions (j'aime, retweet, clic...) ;
- ▶ Échanges avec Le Journal du Grand Paris aboutissant à la publication de deux articles dans le média.

Les consultations sur le site www.vdseine.fr

	Nombre de pages vues
Page de présentation Enjeux et perspective	2 038
Les filières de matériaux de construction biosourcés	830
Foncier d'activité économique et logistique	555
Intermodalité et décarbonation des flux	531
Pour un tourisme durable	410
Dynamiques agricoles et alimentaires	408
Total	4 772

E-mailing de valorisation des cahiers

PUBLICATIONS
Coopération des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine

Enjeux et Perspectives
Une série d'analyses portant sur 5 thématiques aux forts enjeux pour l'avenir du territoire de la Vallée de la Seine

- ▶ Foncier d'activité économique et logistique
 - ▶ Intermodalité et décarbonation des flux
 - ▶ Pour un tourisme durable
 - ▶ Dynamiques agricoles et alimentaires
- ▶ Les filières des matériaux de construction biosourcés

Pour chaque sujet, le cahier offre diagnostic, regard de partenaires, identification des enjeux et préconisations d'acteurs.

Ces documents vous seront présentés lors de l'événement
La Seine en Action(s)
Des projets pour une vallée décarbonée
Le jeudi 3 février 2022
en visio-conférence de 9h30 à 12h30
Inscrivez-vous dès maintenant pour participer à l'événement

JEUDE 3 FEVRIER 2022
VISIO-CONFÉRENCE
9H30-12H30

LA SEINE EN ACTION(S)
Des projets pour une vallée décarbonée

La démarche Enjeux et Perspectives est animée par la coopération des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine. Elle fait partie du dispositif d'observation d'études et de prospective financé par l'Etat et les Régions Normandie et Île-de-France dans le cadre du contrat de plan Inter-régional pour la Vallée de la Seine.

Schéma récapitulatif des enjeux identifiés dans les cahiers



PUBLICATION DES FICHES-ACTIONS ENJEUX ET PERSPECTIVES

Les cinq cahiers *Enjeux et perspectives*, publiés en 2021, proposent plusieurs axes d'innovation et de développement pour la Vallée de la Seine en s'appuyant sur les nombreux atouts dont dispose le territoire.

Afin de traduire la mise en application concrète que pourraient prendre certaines de ces préconisations, plusieurs fiches actions ont été rédigées pour chacun des cahiers.

Elles détaillent des projets inspirants, en cours ou à venir, et des perspectives d'actions qui pourraient être menées sur la Vallée de la Seine.

Les fiches-actions sont organisées de manières similaires. Elles détaillent les projets en précisant :

- ▶ objectifs,
- ▶ partenaires,
- ▶ territoire de projet,
- ▶ budget prévisionnel,
- ▶ rayonnement,
- ▶ calendrier,
- ▶ conditions de réussite,
- ▶ descriptif complet.

L'ensemble des fiches-actions a été compilé dans un cahier, remis aux financeurs du CPIER en avril 2022.



RÉSUMÉ DES FICHES-ACTIONS

LES FILIÈRES DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION BIOSOURCÉS

Cartographie des acteurs des filières biosourcées

Des cartographies des acteurs existent de façon éclatée dans la Vallée de la Seine. En capitalisant sur les outils et données existants, il s'agit de les remobiliser pour envisager le développement des filières en dépassant les limites administratives. Les interdépendances existent déjà et ne vont que se renforcer à l'avenir dans un territoire où offre et demande sont différenciées dans l'espace. Un enjeu d'animation et de structuration de stratégies émerge à cette échelle.

Soutien aux unités de transformation des matériaux biosourcés

Les unités de transformations des matériaux de construction biosourcés ont un rôle pivot pour le développement des filières s'appuyant sur des ressources locales. Le développement actuel de la construction bois et biosourcée s'appuie essentiellement sur l'import de ressources extérieures. Il est nécessaire de cibler les solutions biosourcées mobilisant des ressources locales à promouvoir en priorité, afin de faciliter des investissements productifs dans ces filières. L'étape d'après est de définir des modalités de soutien et d'accompagnement prenant en compte les réalités d'acteurs industriels de tailles souvent modestes.

DYNAMIQUES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

Observatoire des systèmes alimentaires territorialisés

Porté par le Réseau Mixte Technologique (RMT) Alimentation locale, l'observatoire des systèmes alimentaires territorialisés est un projet numérique dont l'ambition est d'organiser la collecte de données brutes sur les dispositifs qui soutiennent la production, la transformation et la distribution de l'alimentation locale. L'objectif est d'appuyer l'action des acteurs publics et des acteurs du monde agricole.

La Vallée de la Seine est un territoire où l'agriculture occupe une place importante. Ses différents bassins de consommation, notamment franciliens, et son tissu d'industries agro-alimentaires offrent de multiples opportunités aux nombreuses filières en circuits courts ou mondialisées. Actuellement en test à l'échelle de la Région Occitanie, le déploiement de l'observatoire des systèmes alimentaires territorialisés sur la Vallée de la Seine aiderait à renforcer les filières, à structurer les différentes initiatives et à identifier les nouvelles opportunités de développement agricole, logistique et agro-industriel.

Recyclage de terres sur le domaine de l'Aunette

La construction du Grand Paris Express engendre d'importants volumes de terres excavées (environ 48 millions de tonnes de déblais d'ici à 2030). Si le remblaiement de carrières constitue la principale filière de valorisation, d'autres solutions émergent. Parmi elles, la création d'une ferme de maraîchage biologique à Ris-Orangis. Ce chantier, engagé en janvier 2019, a accueilli deux maraîchers bio au printemps 2021.

La réussite de ce projet peut encourager de nombreuses autres restaurations de friches à l'échelle de la Vallée de la Seine et amener à des expérimentations sur des surfaces plus importantes. Dans la perspective de l'atteinte du zéro artificialisation nette dans les prochaines décennies, cet exemple d'économie circulaire et de sobriété foncière incite à la réflexion d'une planification économique, urbaine et agricole globale à l'échelle de la Vallée de la Seine.

Des voiliers-cargos pour le cacao

L'entreprise CÉMOI, figurant parmi les leaders français du chocolat, a pris la décision de faire voyager ses meilleurs cacaos par voiliers. Pour ce projet innovant s'inscrivant dans une démarche globale de développement durable, le cacao empruntera les voiliers-cargos de l'entreprise TOWT, dont l'armement est installé au Havre depuis octobre 2020. Les premiers volumes importés sont prévus en 2022 et augmenteront avec le temps et la montée en nombre de la flotte de voiliers-cargos.

Cette solution logistique, presque totalement décarbonée, est un levier commercial pour les produits de grande qualité et à forte valeur ajoutée, susceptible de séduire plusieurs autres entreprises de la Vallée de la Seine. Le développement de ce mode de transport offre des perspectives de développement économique et d'innovation pour le secteur maritime, et pourrait également inspirer le secteur fluvial de l'axe Seine.

INTERMODALITÉ ET DÉCARBONATION DES FLUX

Logistique : optimiser l'intermodalité

Objectif : collecter, analyser et partager les bonnes pratiques, en termes de gestion de l'intermodalité des marchandises, dans une optique de duplication de ces solutions dans la Vallée de la Seine et ainsi rendre l'utilisation de la voie d'eau et du fer plus attractive par rapport au transport routier. Ces pratiques portent notamment sur l'aménagement des ports et des quais, des plateformes et terminaux ferroviaires,

l'optimisation des techniques de manutention, ou encore une meilleure gestion du temps de latence et les coûts associés. Ce travail se matérialiserait par un recueil de ces bonnes pratiques et une diffusion de celui-ci. Il pourrait être mis à jour annuellement.

Le verdissement du transport fluvial

L'accompagnement des acteurs du transport fluvial est indispensable pour accélérer le verdissement de la flotte. Les dispositifs PAMI (Plan d'Aide à la Modernisation et à l'Innovation), les études AviCAFE ou le déploiement des bornes à quai électricité-eau portés par Voies Navigables de France et HAROPA PORT doivent être maintenus et continuer d'être soutenus. La maturité à plus ou moins long terme des technologies, des énergies alternatives et des marchés doit inciter à développer également des solutions intermédiaires adaptées aux acteurs et aux filières. Il s'agirait de continuer à soutenir les démarches permettant l'émergence et le déploiement de nouvelles technologies bas carbone participant au verdissement de la flotte.

Accélérer l'offre en énergies bas carbone

Il s'agirait de mettre en place un outil de suivi cartographique recensant l'ensemble de l'offre en avitaillement en énergies bas carbone à destination des transports, permettant ainsi d'accélérer le développement du maillage en stations multiénergies bas carbone dans la Vallée de la Seine et d'aider à identifier les zones de carence en offre.

POUR UN TOURISME DURABLE

Assurer la continuité de l'offre de services et d'hébergement à destination des cyclotouristes

La nécessité d'assurer une continuité de l'offre est essentielle lorsqu'on s'intéresse aux modes itinérants, notamment le vélo qui, en plus d'arrêts et d'entretien, doit également assurer une continuité de l'offre d'hébergement adaptée aux étapes journalières des cyclotouristes. Afin de garantir une plus grande sécurité aux cyclotouristes ainsi qu'une meilleure attractivité du parcours, il est important de lisser l'offre disponible sur tous les tronçons de la véloroute. Cette fiche action vise à coordonner à l'échelle interregionale et départementale un processus d'identification des zones à enjeux ainsi qu'à co-construire, avec les EPCI concernés, des solutions pour valoriser le potentiel de la Seine à Vélo sur ses tronçons les moins empruntés.

Construire un cadre commun d'observation des pratiques touristiques : renforcer l'usage de données innovantes et complémentaires des référentiels régionaux

Les critères de proximité, d'expérience et de développement durable prennent une place croissante dans les attentes et les pratiques des touristes. Cependant,

quelle est l'ampleur du phénomène ? Comment se manifeste-t-il au sein des territoires ? Comment quantifier et caractériser les pratiques touristiques sous ces angles et anticiper les mutations structurelles qui semblent se profiler ? Autant de questions que les outils d'observation actuels ne peuvent aborder directement, faute de cadre méthodologie.

Cette fiche action n'ambitionne pas de mettre en place un nouvel observatoire traitant de ces questions. Elle vise à coordonner à l'échelle interrégionale un ensemble de démarches et de projets, conduits par les acteurs territoriaux, afin de produire des données et des analyses cohérentes et homogènes d'un point de vue méthodologique, mieux caractériser les pratiques touristiques et leurs évolutions, et *in fine* accompagner leur ancrage dans les stratégies de développement local.

FONCIER D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET LOGISTIQUE

Soutenir la pérennité, l'attractivité des zones d'activités économiques : pour une mise en œuvre de la méthodologie du Parc logistique du futur à l'ensemble des ZAE

Les activités logistiques constituent l'une des composantes essentielles de l'économie de la Vallée de la Seine. Le caractère stratégique de ces fonctions a, en outre, été largement souligné/mis en lumière dans les premiers temps de la crise sanitaire. Les implantations logistiques sont toutefois marquées par une perception négative liée à de fortes emprises bâties pour un faible nombre d'emplois générés, et sources de flux, essentiellement routiers, de transports de marchandises.

Le projet de Parc logistique du futur, acteur d'un développement durable des territoires, lauréat de l'AMI « Transition écologique et Valorisation économique » 2015/2020, vise à préfigurer la logistique de demain, dite logistique 4.0. Cette démarche repose sur le concept de parc logistique, par opposition aux zones logistiques, à la croisée d'enjeux de performance économique, d'intégration urbaine et de développement durable. Cette approche pourrait être étendue à l'ensemble des zones d'activités économiques.

Comment développer du carburant nouvelle génération à partir de déchets de bois ?

La société TH2 va construire une usine de production de bioéthanol à partir de déchets de bois. L'implantation se fera sur une friche à Blainville-sur-Orne, dans la zone industrialo-portuaire de Caen, à proximité du canal de l'Orne, en vue d'assurer une desserte logistique par bateau. L'usine pilote va initier un nouveau processus technique dont le déploiement va favoriser la transition écologique et énergétique de la Vallée de la Seine.



3 ORGANISER UNE RENCONTRE ANNUELLE POUR FAIRE VIVRE LE PARTENARIAT ET PROMOUVOIR UNE CULTURE COMMUNE

LA SEINE EN ACTION(s)

Les intervenants

26

Un bref résumé des échanges... Les défis de la décarbonation

28

Quelques chiffres sur l'événement

29

La valorisation

30

31

LA SEINE EN ACTION(S)

Le 3 février 2022, les agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine ont organisé une matinée en visio-conférence sur les défis et les enjeux de la décarbonation. À la clé : les atouts du territoire, le dynamisme des projets, la complexité des choix à faire, des défis à relever, de l'urgence à agir, avec en perspective, le prochain contrat de plan interrégional Etat-Régions (CPIER).

Les agences d'urbanisme se sont appuyées sur leurs publications *Enjeux et perspectives*, parues en décembre 2021 pour alimenter les échanges sur 5 thématiques aux forts enjeux pour l'avenir du territoire : tourisme, intermodalité et flux, agriculture et alimentation, matériaux biosourcés, foncier... Elles ont identifié des acteurs de ces secteurs d'activité participant à la mise en place de projets concrets en faveur de la décarbonation.

La matinée a fait l'objet de nombreuses interventions d'experts et porteurs d'actions invités pour proposer aux spectateurs des éléments de compréhension communs sur l'urgence à agir et sur des pistes d'actions.

À travers l'organisation de cet événement, les agences poursuivent leur objectif, accompagner les stratégies territoriales et les politiques publiques par :

- ▶ le partage des connaissances,
- ▶ la mise en lumière de la dynamique locale de projets,
- ▶ une réflexion prospective avec tous les acteurs du territoire de la Seine.

3 SÉQUENCES ONT RYTHMÉ LA MATINÉE

Séquence 1 : La décarbonation : quels défis pour la France et la Vallée de la Seine ?

Les intervenants de cette séquence ont replacé la Vallée de la Seine dans les dynamiques de décarbonation à l'échelle nationale et internationale. Ils ont rappelé les enjeux de la transition énergétique et écologique. Ils ont analysé l'impact des changements climatiques à venir sur la Vallée de la Seine et ont dressé les perspectives pour une Vallée de la Seine décarbonée.

Séquence 2 : La Seine, catalyseur de projets et d'énergie(s)

La Seine, en tant que voie d'eau, est stratégique pour la décarbonation du territoire. Les intervenants ont montré que la voie d'eau constitue le support d'activités diversifiées amenées à se développer dans un contexte de transition écologique et énergétique (logistique et tourisme notamment). Les enjeux de réappropriation locale de cette voie d'eau de dimension interrégionale ont également été abordés.

Séquence 3 : La Vallée de la Seine, « plaine » de ressources

Cette séquence a montré que la Vallée de la Seine dispose de nombreux avantages comparatifs à l'heure d'accélérer sa décarbonation. Les intervenants ont analysé les gisements de ressources, production agricole et alimentaire et matériaux biosourcés notamment, et les écosystèmes économiques implantés sur le territoire. Ils ont montré que les enjeux de la transition écologique et énergétique, couplés aux nouvelles attentes des consommateurs, représentent un levier important pour accélérer la structuration de filières décarbonées et ancrées dans les territoires. Les enjeux relatifs au foncier ont fait l'objet d'une attention particulière.

JEUDI 3 FÉVRIER 2022
VISIO-CONFÉRENCE
9 H - 12 H

Des projets pour une vallée décarbonée

COOPÉRATION DES AGENCES D'URBANISME APUR, AUCAME, AURBEI, AURH, L'INSTITUT

Vallée de la Seine
ÉVÈNEMENT

LA SEINE EN ACTION(S)

Un événement organisé par : Vallée de la Seine, APUR, AUCAME, AURBEI, AURH, L'INSTITUT

Avec le soutien de : Gouvernement de la Région Île-de-France, République Française, Région Île-de-France, Vallée de la Seine

LES INTERVENANTS

III OUVERTURE



Jean-Baptiste GASTINNE
Vice-Président
Région Normandie

III SÉQUENCE VIDÉO



Stéphane RAISON
Directeur général,
Président du directoire
HAROPA PORT

III CONCLUSION



PASCAL SANJUAN
Préfet, délégué interministériel
au développement
de la Vallée de la Seine

III SÉQUENCE 1: la décarbonation : quels défis pour la France et la Vallée de la Seine ?



Vincent VIGUÏÉ
Membre du GREC francilien



Raphaël GERSON
ADEME Île-de-France



Laura FOGLIA
The Shift Project



Dominique ALBA
APUR

III SÉQUENCE 2: la Seine, catalyseur de projets et d'énergie(s)



Yann BANIK
AURBSE



Sophie RAPINEL
Vélo et territoires



Clément MARIOTTE
APUR



Gilles PEYROT
Sogestran Group /
Blue Line Logistics



Virginie CAROLO-LUTROT
Présidente
Caux Seine Agglo

III SÉQUENCE 3: la Vallée de la Seine, plaine de ressources



Alix GUILLEMETTE
AURH



Jean BENET
L'Institut Paris Région



Andréa VIN
Nat'up



Grégory BOULEN
ARPE Normandie



Fanny COULOMBIÉ
ZEFCO



Tristan CAPRON
AUCAME



Vincent CALLEJA
Projet TH2

UN BREF RÉSUMÉ DES ÉCHANGES... LES DÉFIS DE LA DÉCARBONATION

La décarbonation s'impose à tous. « Un enjeu majeur, a rappelé Jean-Baptiste Gastinne, vice-président de la Région Normandie, en introduction au colloque. Car la Vallée de la Seine est une grande émettrice de CO₂ par ses industries et les activités de logistique, même si beaucoup a déjà été réalisé. » Et de citer, par exemple, la fermeture en 2021, au Havre, de la centrale thermique, après celle de Porcheville en Île-de-France.

Malgré tout, remplir les objectifs des accords de Paris (COP 21), soit une baisse de 5 % des gaz à effet de serre chaque année jusqu'en 2050, tout en maintenant le même niveau d'emploi, est une vraie gageure. Les leviers les plus importants pour y aboutir sont la production d'énergies non carbonées (le nucléaire, l'éolien, dont offshore, le photovoltaïque, sans oublier l'hydrogène vert à venir), les transports et la construction. Et **tous les secteurs de l'économie sont concernés** : le portuaire, l'industrie, l'agriculture, la logistique, le tourisme...

Cette décarbonation implique surtout un changement de paradigme qui nécessite de réfléchir autrement :

- ▶ penser que les besoins globaux ne sont pas incompatibles avec les ressources disponibles ;
- ▶ réduire notre consommation globale ;
- ▶ préparer, au niveau des infrastructures, le déclin des carburants liquides et gazeux ;
- ▶ réduire les distances qui ont été multipliées par 4,7 depuis 1960 ;
- ▶ mettre en place un urbanisme de courtes distances et recréer des centralités ;
- ▶ respecter la sobriété foncière pour atteindre la 0 artificialisation nette d'ici 2050 ;

... et cette liste est loin d'être exhaustive.

Différents scénarios sont proposés par l'ADEME pour parvenir à la neutralité carbone. D'abord, le maintien de notre style de vie actuel, à l'appui de nouveautés technologiques et techniques (captation et stockage du CO₂, hydrogène vert). Mais pour le moment, ces technologies ne sont ni matures, ni économiquement viables. À l'autre bout du spectre, c'est la frugalité qui s'impose : la consommation de viande est divisée par trois, on achète bio et local à 70 %, on réduit les

déplacements de 30 %, on répare, on réutilise. Entre ces deux extrêmes, des scénarios qui tendent tous à une plus grande sobriété (sobriété foncière, mise en commun des infrastructures...) et qui dépendent beaucoup de la technologie verte et des choix opérés par les populations et les gouvernements.

À cet égard, la Vallée de la Seine catalyse ces préoccupations en apportant des solutions variées à une problématique complexe. À la clef, comme le souligne le directeur général d'HAROPA PORT, Stéphane Raison, « *notre pouvoir de conviction, qui est fondé sur un travail collectif avec les industriels, les territoires et les outils du territoire que sont les agences d'urbanisme qui nous aident dans la connaissance de ces mêmes territoires* ». Il n'en faut pas moins car ce sont 15 % des émissions carbone dans l'Hexagone qui sont émises dans la Vallée de la Seine. « *3,5 millions de tonnes sont captables à court terme* », rappelle Stéphane Raison.

Des actions sont déjà lancées. « *En 2021, 16 % des 200 millions d'euros d'investissements ont concerné la transition écologique* », souligne le directeur. Développement des plateformes multimodales, électrification des quais pour les bateaux de croisière d'ici 2025, stations multicarburants, équipement en bornes électriques des quais et des berges de la Seine, une drague fonctionnant au GPL au Havre... Et c'est bien l'enjeu du projet de décarbonation lancé dans l'estuaire de la Seine par des acteurs majeurs que sont HAROPA, Exxon, Total, Air liquide, Borealis, Yara...

Outre ce vaste projet, la production à venir d'hydrogène vert à Notre-Dame-de-Gravenchon, la « volonté et la nécessité de sortir du système très routier, ainsi que l'explique Clément Mariotte de l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR), pour aller vers un verdissement des transports (5 000 tonnes de marchandises transportées représentent 200 à 250 camions, 125 wagons et seulement un seul convoi fluvial) », la coordination entre les gestionnaires d'infrastructures (cf. SNCF et VNF) sont autant de programmes porteurs.

C'est bien toute une dynamique qui s'engage. Jusqu'au tourisme qui travaille aussi sur les mutations à venir, devant apporter des modèles alternatifs au tourisme international et de longue distance : un tourisme responsable, de proximité se développe, lié aux atouts de la Vallée de la Seine et les pratiques touristiques vivent une profonde transformation.

UNE ÉCHELLE PEUT EN CACHER D'AUTRES

Les climatologues ont le regard braqué sur les thermomètres. Ils ne manquent pas d'attirer notre attention sur les différences énormes qui existent entre un réchauffement à 1 et à 2 degrés. Il s'agit de prendre la juste mesure des choses : chaque dixième de degré compte, et les feux de forêt seront deux fois plus nombreux à 2°C qu'à 1,5°C. Et de savoir que les émissions de gaz à effet de serre ont sérieusement diminué pendant la pandémie ne rassure pas, car les taux sont maintenant revenus à ceux d'avant la crise sanitaire. Pour maintenir le réchauffement à 1,5°C, il faudrait revenir au décrochement de 2020 par rapport à 2019, et parvenir, année après année, à une baisse similaire.

Autre échelle, celle du temps. Le tictac de l'horloge climatique, l'urgence climatique... Quelle que soit la façon de nommer les choses, le facteur temps est devenu crucial. Mais rien n'est plus difficile à mettre en place. Ainsi, les élus, trop souvent habitués au court terme, éprouvent des difficultés quand les agences d'urbanisme ou autres groupes d'experts apportent des analyses et des pistes de réflexion sur ce que pourrait être la Vallée de la Seine dans dix ou quinze ans, soit des développements à l'échelle d'une génération.

Les données, qui sont indispensables et multiples, doivent mener à des réflexions et des actions à toutes les échelles, de l'État jusqu'aux municipalités, en passant par les régions et les intercommunalités. En effet, si les décisions ou interventions de l'État peuvent être spectaculaires et massives, c'est à l'échelle locale que se joue aussi notre avenir, comme la construction au Havre de l'usine Siemens pour les éoliennes. Les acteurs du territoire ont un réel pouvoir de conviction qui doit mener à une transformation non subie. Avec toujours à la clef pour ces élus locaux, responsables devant leurs administrés, l'équilibre essentiel entre la transition et les emplois.

DE NOUVEAUX MANTRAS : PROXIMITÉ, COMPLÉMENTARITÉ, COORDINATION

La décarbonation n'étant plus une option, il faut, pour relever les défis, adopter de nouvelles pratiques, entre autres :

- ▶ pour l'industrie du transport, ne plus avoir recours presque exclusivement à la route, verdir les carburants, rapprocher les clients des producteurs quand l'agriculture et l'alimentation représentent 25 % des émissions de carbone pour les ménages, inventer de nouvelles rotations pour préserver la terre ;
- ▶ pour l'industrie de la construction, développer les produits biosourcés locaux et mieux assurer leur promotion ;

- ▶ pour le tourisme, attirer les cyclistes en développant l'offre des itinéraires ;
- ▶ il faut aussi innover, avec l'arrivée de l'hydrogène vert à court ou moyen terme en perspectives.

Pour permettre la décarbonation, la proximité s'impose comme une vertu cardinale : les circuits courts en agriculture, la centralité en urbanisme en replaçant les activités dans le tissu urbain pour limiter les déplacements des pendulaires et favoriser l'usage des transports en commun ou le développement du vélo, l'avènement d'un tourisme national et régional pour se prémunir des vicissitudes du tourisme international tributaire d'un climat mondial fluctuant.

La complémentarité et le partenariat permettent ainsi au Port du Havre de travailler avec VNF et EDF, Business France, avec qui HAROPA PORT signe des conventions cadres. Cette complémentarité permet aussi le projet de décarbonation industrielle dans l'estuaire de la Seine, déjà mentionné. Ce maillage est un gage d'efficacité même si les retards pour diversifier le transport des conteneurs par des voies autres que la route, à partir du port du Havre vers l'hinterland, sont pesants.

Le temps n'est plus aux espaces monofonctionnels mais à la mixité fonctionnelle, d'où la nécessité d'articuler et de coordonner les actions. Ainsi, les collectivités se doivent d'anticiper les capacités d'accueil de terrains disponibles pour les rendre attractifs : un espace logistique doit être viabilisé et aménagé bien en amont pour que le futur propriétaire puisse commencer son activité le plus tôt possible. Le développement de plateformes multimodales nécessite la coordination des actions entre les gestionnaires des infrastructures, Port du Havre, SNCF et VNF, par exemple.

Ainsi, la décarbonation réclame des efforts colossaux et à long terme de la part de tous les acteurs et des territoires. Mais elle a aussi pour vertu de montrer que leur capacité à relever ce défi est réelle et que les ressources recélées par les territoires ne nous laissent pas démunis.

SEINE VISIONS 2040

Tout le monde est d'accord. « *Il faut aller très vite* », a insisté en conclusion du webinaire Pascal Sanjuan, préfet, délégué interministériel au développement de la Vallée de la Seine. « *Il va falloir structurer les filières industrielles traditionnelles et accompagner leur transformation, dans l'automobile comme la pétrochimie tout en préservant les 500 000 emplois.* » Il s'agit aussi d'accompagner l'économie circulaire, le recyclage, le circuit court comme d'organiser la valeur et le partage du foncier « *à l'échelle du territoire, dans la mixité des usages* ». Une vraie dynamique est enclenchée vers « *une vision commune* », à l'appui des ateliers menés par les agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine, dans le cadre de la réflexion prospective « *Seine Visions 2040* ». Avec, en perspectives, le prochain contrat de plan interrégional Etat-Régions (CPIER).

QUELQUES CHIFFRES SUR L'ÉVÉNEMENT

+ DE 200 PARTICIPANTS

ont assisté en direct à l'événement

+ DE 1100 CONSULTATIONS

de la page consacrée à l'événement

www.vdseine.fr/la-seine-en-actions

+ DE 100 VISIONNAGES

du replay diffusé sur YouTube

21 TWEETS

le jour J pour relayer l'événement

+ DE 300 ENGAGEMENTS

C'est le nombre total de fois qu'un utilisateur a interagi avec un tweet. Cela inclut tous les clics où que ce soit sur le tweet (hashtags, liens, avatar, nom d'utilisateur et ouverture du Tweet), les retweets, les réponses, les abonnements et les « j'aime ».

+ DE 7600 IMPRESSIONS

c'est-à-dire affichage d'un des tweets dans un flux Twitter d'un internaute

LA VALORISATION

Plusieurs outils ont été utilisés pour valoriser l'événement et porter ses contenus à la connaissance du plus grand nombre :

- ▶ la mise en ligne d'un article sur le site www.vdseine.fr incluant le replay de l'événement et une synthèse rédigée ;
- ▶ l'envoi d'un e-mailing à un fichier de plus de 500 destinataires, membres de l'écosystème Vallée de la Seine ;
- ▶ la valorisation sur le compte Twitter @vdseine à travers un live de 21 tweets ayant généré plus de 7 600 impressions et 300 interactions (j'aime, retweet, clic...) ;
- ▶ Échanges avec Le Journal du Grand Paris aboutissant à la publication d'un article de synthèse dans le média.

Replay



Synthèse de l'événement disponible en pdf



E-mailing de valorisation de l'événement



APUR - Atelier parisien d'urbanisme
15 rue Jean-Baptiste Berlier, 75013 Paris
01 83 97 64 00
www.apur.org/fr



AUCAME - Agence d'urbanisme de
Caen Normandie Métropole
21 rue de la Miséricorde, 14000 CAEN
02 31 86 94 00
www.aucame.fr



Agence d'Urbanisme
de Rouen et des Boucles
de Seine et Eure

AURBSE - Agence d'Urbanisme de Rouen
et des Boucles de Seine et Eure
101 Boulevard de l'Europe, 76100 Rouen
02 35 07 04 96
www.aurbse.org



AURH - Agence d'urbanisme Le Havre - Estuaire Seine
4 quai Guillaume le Testu, 76600 Le Havre
02 35 42 17 88
www.aurh.fr



L'INSTITUT PARIS RÉGION
15 rue Falguière, 75015 Paris
01 77 49 77 49
www.institutparisregion.fr

Avec le soutien de :



Ce document a été élaboré par la coopération des agences d'urbanisme en 2022
dans le cadre du dispositif de suivi des dynamiques territoriales de la Vallée de la Seine
financé par l'État et les Régions Normandie et Île-de-France
dans le cadre du contrat de plan inter-régional pour la Vallée de la Seine.